

LES BANQUES

LE REFUS DES BANQUES À CHARTE D'AIDER DES PETITS FABRICANTS

M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Madame le Président, chose étonnante, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Dans son exposé budgétaire de mardi soir, le ministre a eu parfaitement raison d'insister sur le fait que le gouvernement et l'entreprise privée devraient travailler de concert pour créer de l'emploi. Cependant, il est notoire que de nombreuses banques à charte canadiennes ont refusé de financer des projets parrainés par des PME. Et ce faisant elles privaient les fabricants de l'argent nécessaire pour payer la main-d'œuvre et le matériel nécessaires pour remplir un contrat ou une commande. Le ministre voudrait-il en discuter avec les représentants des banques à charte? En second lieu, à quel moyen songe le ministre pour aplanir cette grave difficulté qui, si elle était surmontée contribuerait énormément à créer des emplois voire même à accroître la sécurité d'emploi dans le secteur privé?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je soumettrai volontiers la question de mon collègue à l'Association des banquiers canadiens. En outre, je demanderai au surintendant des banques d'examiner ce dossier.

Je pourrais dire à mon honorable ami que ce matin même, j'ai eu un entretien avec un représentant de l'Association au sujet de la portée générale du budget.

D'un point de vue strictement économique, je lui ai dit que j'espérais que les banques canadiennes approuveraient avec enthousiasme mes initiatives budgétaires. Je me suis fort réjoui de certaines décisions prises dernièrement, notamment quand les banques ont, il y a quelques jours, réduit leur taux préférentiel de 1/2 p. 100. J'espère qu'au cours des prochaines semaines, parce que la reprise qui se manifeste saura ramener la confiance, les taux d'intérêt seront encore plus avantageux. Ce sont des choses qui nous rendent optimistes. Et il incombe à tous les Canadiens de faire en sorte que ces bonnes nouvelles se répètent encore plus souvent à l'avenir.

* * *

LE BUDGET

LE RÉTABLISSEMENT DE LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Dans son exposé budgétaire le ministre prévoit que le chômage se maintiendra à un niveau élevé en 1983 et 1984. Dans un proche avenir, nombreux seront parmi les deux millions de chômeurs ceux qui auront épuisé leurs prestations d'assurance-chômage. Et du même coup, le ministre prévoit aussi une hausse des dépenses à la consommation. Le ministre ne convient-il pas que les Canadiens n'auront le goût de consommer davantage que s'ils constatent que progressivement, leurs amis et leurs parents trouvent un emploi?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Oui, madame le Président, et c'est exactement ce qui va se produire au cours des deux prochaines années. Nous allons voir de plus en plus de Canadiens au travail. J'ai indiqué que d'ici la fin de l'an prochain au-delà de 600,000 Canadiens de plus seraient au travail comparativement à la situation à la fin de 1982. En

Questions orales

outre, j'ai indiqué qu'au cours des prochains mois, d'ici la fin de 1984, nous allons connaître une diminution graduelle du nombre des chômeurs au Canada. Mais au cours des deux prochaines années, il y aura au Canada une augmentation nette de 600,000 travailleurs. Ceci représente à peu près la somme totale des travailleurs qu'on peut trouver, par exemple, dans la ville de Toronto. Cela représente une augmentation fort substantielle dans l'emploi, et je pense que, depuis hier, la réaction des marchés en général indique clairement que les Canadiens ont plus confiance dans l'avenir que l'honorable député semble en avoir.

[Traduction]

LES CONSÉQUENCES DE L'ACCROISSEMENT DES TAXES À LA CONSOMMATION

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, il sera difficile pour les Canadiens de concilier les données du chômage avec celles que le ministre prévoit maintenant. Pour les quatre prochaines années, le ministre accroît le fardeau des contribuables de 5.7 milliards de dollars. Si de nombreux Canadiens restent préoccupés de leur survie et de la gravité du chômage, comment le ministre peut-il espérer, compte tenu de ses hausses d'impôts, que les Canadiens, pour permettre aux chimères du ministre de se réaliser, vont s'empresse d'acheter un réfrigérateur ou une cuisinière?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, très facilement et très simplement je vais répondre à l'honorable député qu'en effet les Canadiens ont tout avantage à encourir ces dépenses maintenant et même au moins d'ici octobre 1984, parce que la taxe imposée au manufacturier n'entrera en vigueur qu'au mois d'octobre 1984. En outre, j'ai indiqué que pour autant que les appareils ménagers ou les mobiliers de maison sont concernés, tous les Canadiens qui ont à l'heure actuelle un Régime enregistré l'épargne-logement peuvent utiliser les fonds dans ces régimes-là pour acheter dès maintenant beaucoup d'appareils ménagers et de mobilier dont ils ont besoin. J'espère que je les encourage à se servir de ce programme, et qu'ils vont acheter des produits fabriqués au Canada. J'espère, de plus, que les travailleurs canadiens bénéficieront de cette mesure extrêmement bénéfique du Budget, qui représente un avantage très considérable au plan imposé pour les Canadiens.

● (1440)

[Traduction]

L'INCIDENCE DU BUDGET SUR LE SECTEUR DU BÉNÉVOLAT

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Pourquoi n'explique-t-il pourquoi son budget ne tient absolument pas compte de la contribution du secteur du bénévolat à la relance prévue de l'économie canadienne? Plus précisément, pourquoi a-t-il rejeté les instances de son collègue, le secrétaire d'État et les recommandations que lui avaient présentées directement les organismes bénévoles nationaux, en ne faisant aucun cas des propositions sur les «concessions mutuelles», de la définition des organismes charitables et de la rentabilité du secteur du bénévolat en matière de création d'emplois?